ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL,
DE L'URBANISME, DE L'HABITAT
ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

342/26

المملكة المغربية
ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ
وزارة إعداد التراب الوطني والتعمير والإسكان وسياسة المدينة
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵓⵙⵎⵓⵔ ⴰⵏⴰⵎⵓ
ⴰ ⵙⵎⵓⵙ ⴰ ⵙⵎⴰⵙⵙⵉⵖ ⴰ ⵜⵓⵔⵉⵜ ⵏ ⵜⵎⴷⵢⴰⵣⵜ

EN-PR-HRE 01-04

07 AOUT 2026

# DECISION

Le Directeur Chargé de la gestion de l'Agence Urbaine de Rabat-Salé ;

- Vu le dahir portant loi n° 1-93-51 du 22 Rabia I 1414 (10 septembre 1993) instituant les Agences Urbaines ;
- Vu le décret n° 2-93-67 du 4 Rabia I 1414 (21 septembre 1993) pris pour l'application du dahir susvisé ;
- Vu le décret n° 2-93-888 du 6 hijja 1414 (17 mai 1994) relatif à l'Agence Urbaine de Rabat-Salé ;
- Vu le règlement provisoire régissant le personnel de l'Agence Urbaine de Rabat-Salé ;
- Vu la circulaire de Monsieur le Chef du Gouvernement n° 24/2012 du 6 dhou al-hijja 1433 (22 octobre 2012) relative aux procédures de recrutement dans les Etablissements et les Entreprises publics ;
- Vu la loi cadre modificative n°1/2026 du personnel de l'Agence Urbaine de Rabat-Salé au titre de l'année 2026 ;
- Vu les nécessités de service.

## Décide

**Article 1** : L'Agence Urbaine de Rabat-Salé lance un concours pour le recrutement d'un Agent de maitrise.

**Article 2** : Les missions relatives au poste à pourvoir, ainsi que les conditions requises sont précisées dans la fiche de poste en annexe.

**Article 3** : Les candidats dont les dossiers répondent aux conditions de candidature seront convoqués pour participer au concours qui comprendra une épreuve écrite et une épreuve orale.

**Article 4** : Les intéressés doivent adresser leurs dossiers de candidature, sous une enveloppe fermée portant le nom, prénom et l'intitulé du poste pourvu par voie postale ou au Bureau d'ordre, à l'Agence Urbaine de Rabat-Salé, sise à angle Avenue AL Araar et rue Al Jaouz, Secteur 16, Hay Ryad, Rabat, B.P 2006, **au plus tard, le 31 août 2026 à 16 heures** (cachet de la poste fait foi).

La présente décision, la liste des candidats admis à passer l'épreuve écrite, la liste des candidats admis à passer l'épreuve orale, la liste nominative des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront affichées sur le portail **www.emploi-public.ma** et sur le site web de l'Agence Urbaine de Rabat-Salé **www.aurs.org.ma.**

LE DIRECTEUR CHARGE
DE LA GESTION DE L'AGENCE
URBAINE DE RABAT-SALE
A.U.R.S Hicham EL KHOURASSANI

# ANNEXE
# FICHE DE POSTE

## POSTE : AGENT DE MAITRISE

### 1 CONDITION DE PARTICIPATION :

L'Appel à candidature est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- Etre de nationalité marocaine ;
- Etre âgé de 45 ans au plus ;
- Titulaire d'un permis de conduire catégorie B.

### 2 PROFIL DU POSTE :

- Avoir au moins un niveau baccalauréat ;
- Avoir un diplôme de Technicien en gestion, gestion informatisée ou équivalent.

### 3 COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

- Dynamisme, motivation, sérieux et esprit d'initiative ;
- Ecoute et capacité de dialogue ;
- Grande capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Disponibilité, ponctualité, autonomie dans l'organisation du travail et mobilité géographique ;
- Capacité physique et bonne vision.

### 4 DESCRIPTION DU POSTE

- Réaliser les tirages des plans et les photocopies des documents ;
- Assurer la gestion du courrier entrée et sortie au niveau du Bureau d'ordre ;
- Assurer l'exécution des dépenses en régie et la constatation des recettes ;
- Diffuser le courrier auprès des entités concernées ;
- Classer les dossiers ;
- Faire les courses en interne et externe.

### 5 DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- Une demande de candidature portant l'intitulé du poste, faisant ressortir l'adresse mail et le numéro du téléphone du candidat ;
- Un Curriculum Vitae (CV) bien détaillé avec photo (compétences, formation, parcours académique et professionnel) ;
- Une copie de la Carte Nationale d'Identité (CNI) ;
- Une copie du Baccalauréat ou l'attestation d'études au lycée (niveau Bac) ;
- Une copie du permis de conduire ;
- Une copie des attestations de travail justifiant l'expérience demandée ;
- Une attestation détaillée des déclarations des salaires octroyée par la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale pour les candidats issus du secteur privé.

LE DIRECTEUR CHARGE
DE LA GESTION DE L'AGENCE
URBAINE DE RABAT-SALE
A.U.R.S Hicham EL KHOURASSANI